

**Bienvenue à l'UQAM !**  
**Baccalauréat en actuariat (7363)**

**Informations importantes**

**Inscription**

Vous devrez vous inscrire sur le portail étudiant, durant les périodes qui vous seront attribuées. Vous êtes autorisés à suivre un maximum de 5 cours par trimestre. Aucun conflit d'horaire ne sera autorisé, séances de démonstration comprises.

**Grille de cheminement**

Afin de ne pas retarder votre parcours académique TOUJOURS suivre la grille de cheminement, pour plus d'information consulter la direction de votre programme.

**Frais de retard d'inscription**

Des frais seront facturés aux étudiants qui s'inscrivent pour la toute première fois du trimestre à une ou plusieurs activités à la première journée du trimestre ou après. Pour connaître le montant des frais : <http://servicesfinanciers.uqam.ca/droits-de-scolarite-et-autres-frais.html>

**Préalables**

Il est très important de respecter les préalables des cours. Si vous deviez annuler un cours, faites attention de ne pas annuler un préalable important à un cours d'un trimestre suivant. Annuler un cours préalable pourrait entraîner une prolongation de votre parcours académique.

**Dates importantes**

Chaque étudiant a la responsabilité d'effectuer ses choix de cours aux dates et aux délais prescrits. **Ces dates d'inscription** sont en fonction du nombre de crédits réussis. Plus un étudiant a de crédits réussis au programme, plus sa période d'inscription débute tôt.

Durant la période de modification d'inscription - annulation sans facturation (AX), il est possible d'ajouter, de modifier (changer de groupe) et d'annuler des cours. En cas d'annulation de tous les cours, les **frais généraux** demeurent dus. Pour connaître le montant des frais :

<http://servicesfinanciers.uqam.ca/droits-de-scolarite-et-autres-frais.html>

**Courriel UQAM**

Votre boîte courriel UQAM sera activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours. Veuillez la consulter régulièrement, car plusieurs informations vous seront transmises à cette adresse. Pour plus d'informations : <https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/14387267>

**Début du trimestre - Hiver 2019**

7 janvier 2019

**\*TOUJOURS MENTIONNER VOTRE CODE PERMANENT LORSQUE VOUS COMMUNIQUEZ AVEC NOUS\***

**Règlement des études de premier cycle (règlement numéro 5)**

<http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>